

Réunion du conseil municipal du 23/02/2018

Personnes absentes : Myriam Kerkeni, Virginie Menoud, Roger Poizat, Karole Martignat et David Granger, excusés

Date de la convocation : 16/02/2018

Secrétaire de séance : Daniel Rousset

Après approbation de la dernière séance, le Conseil Municipal a :

1 - Travaux logement communal

Avancement des travaux : Rails de placo et laine de verre posés.
L'électricien passe la semaine prochaine pour passer les gaines.

Avenants : Traitement des forêts (87 mètres) d'aérogommage, dépoussiérage et lasure ou peinture. Un premier devis s'établit à 4 000 € HT. Le conseil attend d'autres devis.

Fil téléphonique : le fil téléphonique courant le long du bâtiment en milieu de façade doit être remonté avant de crépir. On en profitera pour le passer dans une gaine suffisamment large pour permettre le tirage de la fibre. Un devis a été demandé.

2 - Périscolaire

Retour sur le questionnaire distribué avant les vacances.
Possibilité d'ouvrir aux sixièmes.

3 - Les subventions 2018 ont été votées.

4 - Classement des archives

Le classement des archives devient nécessaire pour libérer de l'espace de stockage. Un devis a été demandé au Centre de Gestion réalisant l'opération.

5 - Mobilier périscolaire et mairie

Echange sur le mobilier à acquérir pour le stockage dans le bureau de la mairie ainsi que du matériel pour l'ouverture du périscolaire sur la commune.

6 - Ligne de trésorerie

Ouverture d'une ligne de trésorerie pour temporiser entre le paiement de factures et la perception des subventions, celles-ci étant versées en fin de travaux

Questions diverses

- DECI : réunion semaine 8 pour terminer de remplir les fiches par hameau. 17 poches sont identifiées comme nécessaires pour couvrir les besoins en défense incendie.
- Compteur Linky : Le conseiller d'Enedis sera présent en mairie le 24 mars à 10 heures pour répondre aux questions des habitants sur ce nouveau dispositif.
- Syndicat d'Initiatives : rappel de la réunion extraordinaire le vendredi 9 mars à 20h30 en salle du conseil.
- Le conseil valide la commande du matériel pour la réalisation du four pour un montant de 3857,05 € TTC.

Prochain Conseil : le vendredi 30/03/2018